



**PORT AUTONOME  
DE COTONOU**

## **Section 0. Avis d'appel d'offres**

### **Avis d'appel d'offres**

**Objet : Accord-cadre pour la maintenance des équipements de pesage du Port  
Autonome de Cotonou**

**Référence de l'AAO : S\_DT\_2**



**Avis n° : 010/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 23/02/2024**

1. Cet Avis d'Appel d'Offre (AAO) fait suite au Plan de passation des marchés publics du **Port Autonome de Cotonou (PAC)** publié sur son site web le 29/12/2023 et par affichage au tableau d'affichage du PAC.
2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'accord-cadre relatif à **la maintenance des équipements de pesage du Port Autonome de Cotonou.**  
  
La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.
3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour maintenir en bon état de fonctionnement les équipements de pesage, installés aux accès N°1, 2, 3 et 5 du Port de Cotonou en vue de garantir leur disponibilité permanente. Des variantes ne pourront pas être prises en considération. Ces services sont à livrer au Port Autonome de Cotonou (PAC) dans un délai de **trente-six (36) mois.**
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin

concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics ; Email : [fadahevigbe@pac.bj](mailto:fadahevigbe@pac.bj); et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Bureau 111 situé au Rez de Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : [www.portdecotonou.bj](http://www.portdecotonou.bj).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

**a. Pour les anciennes entreprises**

Capacité technique :



- ✓ Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des équipements de pesage justifié par le RCCM ou les statuts si requis ;
- ✓ Avoir exécuté en tant que prestataire/sous-traitant au moins un (01) marchés d'entretien et/ou de maintenance des équipements de pesage d'un montant de **vingt-huit million (28 000 000) F CFA HT** au cours des dix (10) dernières années (2014 - 2023) et de l'année en cours justifiée par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception. L'une ou l'autre de ces pièces doit être accompagnées des pages de gardes et de signatures des contrats y relatifs ;
- ✓ Fournir un Agrément délivrée par l'Agence National de Normalisation de Métrologie et du Contrôle de Qualité (ANNMCQ) ;
- ✓ Disposer d'un personnel qualifié pour l'exécution de la prestation ;

- ✓ Disposer d'un moyen matériel pour l'exécution de la prestation.

Capacité financière :

- ✓ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **six millions sept-cent mille (6 700 000)** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

ou

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **cinquante million (50 000 000) F CFA** au cours des trois (03) dernières années et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou copies légalisées ;

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

Capacité technique :



- ✓ Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des équipements de pesage justifié par le RCCM ou les statuts si requis ;
- ✓ Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant **vingt-huit million (28 000 000) F CFA** valable sur toute la durée de l'exécution de la prestation ;
- ✓ Fournir un Agrément délivrée par l'Agence National de Normalisation de Métrologie et du Contrôle de Qualité (ANNMCQ) ;
- ✓ Disposer d'un personnel qualifié pour l'exécution de la prestation ;
- ✓ Disposer d'un moyen matériel pour l'exécution de la prestation.

Capacité financière :

- ✓ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **six millions sept-cent mille (6 700 000)** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

Et



- ✓ Disposer du bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **trente-six (36) mois**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 23/02/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Bureau 111 situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web (non applicable) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la**

**Direction des Marchés Publics (DMP) du PAC** au plus tard le **19/03/2024** à 10 heures 00 minute, (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la **DMP le 19/03/2024 à 10heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million deux-cent mille (1 200 000) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite groupée du site sera organisée par l'autorité contractante aux dates ci-après : **06/03/2024 à 10h00** (GMT +1). Le point de départ de cette visite de site est la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou. Le port des Equipement de Protection Individuelle (chaussure de sécurité, gilet et casque) sont obligatoire pour l'accès au Port de Cotonou.



Fait à Cotonou le **23/03/2024**

Le Directeur des Marchés Publics  
Directeur  
des Marchés  
Publics  
(D. M. P.)  
**Félix Dieudonné ADAHE VIGBE**